REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2026

Date de convocation :
23.09.2026

Nombre de Membres :
En Exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Excusés ou absents : 2

Résultat du vote :
Voix « pour » : 9
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
24.09.2026

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre, à 18h30, le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au CCAS, salle de réunion RDC, sous la Présidence de Madame THIAULT, Vice-Présidente en exercice.

Etaient présents : Mme CAPPENDŸK, Mme FOUASSIER, Mme HEMON, Mme MOREAU, Mme PIEGAT, Mme RAIMBAULT, Mme TURE.

Avait donné pouvoir : Mr DA ROCHA a donné pouvoir à Mme PIGEAT

Était absent ou excusé : Mr GATTEFIN, Mr MOURBRUN

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme CAPPENDŸK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026-28 ACTE AU PRESIDENT : AIDE SOCIALE FACULTATIVE

8.2 Aide sociale

Dans le cadre de la délégation de pouvoir et après avis de la commission permanente pour l'attribution des aides sociales facultatives, le CCAS a procédé aux règlements suivants :

- Le lundi 28 septembre 2026 : Aide au paiement de facture :

DOSSIERS	Motif de la demande	Montant facture	Montant de l'aide sollicitée / possible	Avis de la commission
Dossier N°1	Facture cantine QF → 529 → 100€	163,08€	Montant sollicité et possible **100€**	**Avis favorable**
Dossier N°2	Facture Engie QF → 939 → 60€	1926,06€	Montant sollicité 400€ Montant possible **60€**	**Avis favorable sous réserve** qu'un plan d'apurement soit mis en place et que l'échéancier proposé permette de régler la dette
Dossier N°3	Facture Assurance Maladie QF → 732 → 80€	108,00€	Montant sollicité 108€ Montant possible **80€**	**Refus** Ne relève pas du CCAS Orienter vers la commission de secours CPAM
Dossier N°4	Facture EDF QF → 469 → 100€	752,76€	Montant sollicité 270€ Montant possible **100€**	**Avis favorable** Voir auprès de la caisse de retraite si aide possible. Orientation vers l'épicerie envisageable
Dossier N°5	Facture eau Bourges Plus QF → 709 → 80€	553,19€	Montant sollicité 200€ Montant possible **80€**	**Refus** Mise en place d'un accompagnement budgétaire et/ou orientation vers l'épicerie sociale
Dossier N°6	Facture EDF QF → 268 → 130€	1127,29€	Montant sollicité et possible **130€**	**Avis favorable**

- Le lundi 28 septembre 2026 : Renouvellement épicerie :

DOSSIERS	QF / Montant du panier Nombre de personne	Observations	Avis de la commission
Dossier N°1	QF → 827→ 90€ 2 adultes de 59 et 68 ans	1er accès du 18/03/26 au 18/06/26 2ème accès du 19/06/26 au 18/09/26 **Demande d'un 2ème renouvellement**	**Refus** En raison des ressources de la famille
Dossier N°2	QF → 412→ 80€ 1 adulte de 54 ans	1 colis d'urgence le 14/01/26 1er accès du 28/01/26 au 30/04/26 Prolongé jusqu'au 30/09/26 en raison d'absence pour raisons médicales **Demande d'un 1er renouvellement**	**Avis favorable**
Dossier N°3	QF → 638→ 110€ 2 adultes et 1 enfant de 26, 27 et 2 ans	1er accès du 04/02/26 au 06/05/26 Prolongation jusqu'au 30/09/26 pour raison de santé **Demande d'un 2ème renouvellement**	**Avis favorable** Envisager avec un travailleur social, la mise en place d'un accompagnement budgétaire

Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte des aides accordées par la commission.

La Vice-Présidente,
Fabienne THIAULT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MEHUN/YÈVRE 18500

La Secrétaire de séance,
Régine CAPPENDŸK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE MEHUN/YÈVRE 18500

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Publié sur le site internet de la commune le : 09/10/2026